

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE WAZA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

LODONG AND CHARI DIVISION

WAZA COUNCIL

INTERNAL COMMISSION OF PROCUREMENT

TECHNICAL SERVICE IN CHARGE OF
PLANNING AND URBAN DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13 /AONO/C-WAZA/CIPM/ST/2026 DU 13/08/2026 RELATIVE AU PROJET REBOISEMENT DE DIX(10) HECTARES DES TERRES DEGRADEES DANS LES LOCLITES DE WAZA, TAGAWA, NDIGUINA, MALIA ET MADA DANS LA COMMUNE DE WAZA

FINANCEMENT : FEICOM/GUICHET CLIMAT 2 - Exercice 2026

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre du « GUICHET CLIMAT » ouvert par le FEICOM pour accompagner les communes à mitiger les effets du changement climatique, Le Maire de la Commune de WAZA, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture, la mise en terre, l'entretien et l'encadrement de **10 000 plants** d'essence ***Azadirachta indica* (NEEM)**, ***Khaya senegalensis* (CAILCEDRAT)**, ***Tamarinus indica* (TAMARINER)** et ***Acacia nilotica* (ACACIA)** sur une superficie de **10 hectares** dans le cadre du reboisement des terres dégradées dans les localités de Waza, Tagawa, Ndiguina, Malia et Mada dans la Commune de Waza.

2. CONSISTENCE DES PRESTATION

- La mobilisation et l'installation de chantier ;
- Préparation du sol ;
- Piquetage ;
- Trouaison ;
- Epandage des fumures au fond des trous ;
- Mise en terre des plants ;
- Epandage d'insecticide contre les termites et insectes ravageurs ;
- La mise en place de la bande du pare feu ;
- La mise en place de la clôture en fils barbelés ;
- La mise en place du système d'arrosage des plants, maintenance et réparation des équipements ;
- Fourniture de porte tout ;
- Fourniture d'Equipement de Protection Individuelle
- Le recrutement des gardiens et l'équipe d'entretien par le system HIMO ;
- La mise en place d'un système de suivi et d'entretien de la plantation pendant trois ans.

3. PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

4. LANGUE DE L'OFFRE

L'offre, ainsi que tous les documents qui le composent doit être rédigés en langue française ou anglaise

5. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent document de consultation des entreprises sont financées par le budget du FEICOM/GUICHET CLIMAT d'un montant de cent cinquante millions de francs (150 000 000F) CFA TTC pour l'exercice 2026.

6. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE WAZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de WAZA.

7. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2026 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE WAZA, au plus tard le 02 SEPT 2026 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/C-WAZA/CIPM/ST/2026 DU 13 AOÛT 2026 RELATIVE AU PROJET REBOISEMENT DE DIX(10) HECTARES DES TERRES DEGRADÉES DANS LES LOCLITES DE WAZA, TAGAWA, NDIGUINA, MALIA ET MADA DANS LA COMMUNE DE WAZA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatives administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Delai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 3ans (1095 jours)

10. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de cent cinquante millions (150 000 000) de F CFA TTC.

11. Date et heures limites de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au service du Secrétariat de la Commune de WAZA, aux dates et heures fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: Le 02 SEPT 2026 à 14heures

12. Ouverture des plis

Les plis seront ouverte en séance de dépouillement par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de WAZA, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous:

Date et heure d'ouverture des plis: Le 02 SEPT 2026 à 14 heures

Lieu d'Ouverture des plis: Salle de dépouillement de la Commune de WAZA

13. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires

Pieces Administratives:

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- b) Pieces falsifiée ou non authentique;
- c) Non production au-delà de 48heures après ouverture de plis, d'une pièce du dossier administratif jugé non conforme ou absente.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés;
- b) N'avoir pas réunis au moins 70% des critères de qualification, c'est-à-dire huit points sur onze;
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

Offre financière

- a) Pieces non conforme;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B- Critères de qualification des offres techniques:

Les critères explicités et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La présentation générales de l'offre;
- 2) Le matériel et les équipements essentiels;
- 3) Les références de l'entreprise.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «OUI» supérieur ou égal à 70%, soit 8/11 seront examinées.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué aux au soumissionnaire dont:

- 1) L'offre administrative sera jugée conforme;